**FICHE-ACTION**

|  |  |
| --- | --- |
| **OBJECTIF OPERATIONNEL** | Faire vivre le PEAC au lycée |
| **ACTION** | Construire et implanter le PEAC à travers les enseignements obligatoires et/ou facultatifs et les différentes activités d’ouverture culturelle et citoyenne. |
| **PUBLIC VISE** | Tous les lycéens |
| **LIEN AVEC LES PROGRAMMES DISCIPLINAIRES** | A cibler en fonction de la thématique choisie et des disciplines associées dans le cadre des enseignements obligatoires et/ou dans le cadre des enseignements d’exploration et des enseignements facultatifs.  |
| **DESCRIPTIF DE L’ACTION** | Faire vivre le PEAC à travers les différentes initiatives à vocation artistique et culturelle :Selon :* Chaque programme des matières enseignées(en EPS, LEGT BO n°4 du 29.04.2010 et en LP BO spécial n°2 du 19.02.2009)
* Enseignements d’exploration artistique ou non (BO.n°4 du 29.04.2010) spécifiques aux classes de secondes. Le programme est à construire en fonction d’un projet interdisciplinaire.
* Enseignements artistiques facultatifs (BO spécial n°4 du 29.04.2010) : danse, théâtre, musique, arts plastiques, cinéma…
* Options de spécialités (BO n°9 du 30.09.2010) : danse, théâtre, musique…
* UNSS
* Conseil de Vie Lycéenne
* Journées thématiques (nationales ou choisies par l’établissement)
* Dispositifs académiques (le mois de l’autre, le printemps de l’écriture, l’école du spectateur, lycéens au cinéma…)
* Selon les ressources humaines (référent culture, assistants de langue, enseignant documentaliste, assistant d’éducation, employé service civique, représentant de la vie scolaire, infirmière, COP, assistant social)

En s’appuyant sur : * Les propositions des structures artistiques et culturelles
* Les intervenants extérieurs

Cf. fiche action « la construction du parcours » |
| **ACTIVITES PEDAGOGIQUES ENVISAGEES** | * Se mettre autour d’une table avec les enseignants, le référent culture et choisir un référent PEAC coordonnateur du ou des projets annuels. (En raison des échéances liées aux demandes de subventions type ACMISA, se réunir avant la fin de l’année scolaire en cours)
* Faire l’état des lieux des projets.
* Etre attentif à l’équilibre des offres selon les niveaux de classe et les filières.

Se référer aux 6 domaines de l’histoire des arts :* Arts de l’espace
* Arts visuels
* Arts du quotidien
* Arts du son
* Arts du spectacle vivant
* Arts du langage

Et respecter les 3 piliers incontournables du PEAC :* Fréquenter (rencontres)
* Pratiquer (pratiques)
* S’approprier (connaissances)
* Faire l’inventaire des envies et faire émerger des thèmes fédérateurs qui pourront être le point de départ du projet.
* Faire des choix qui seront réajustés à la rentrée.
 |
| **Forme de restitution** |  * Rendre le projet visible par une restitution élève sous différentes formes (cf : fiche action « infos pratiques sur le PEAC ») et trouver des pistes pour valoriser le parcours de chaque élève : remplir le livret scolaire, notifier sur Admission Post Bac et autres manières de laisser une trace (construction d’un outil propre à l’établissement de type folio ou carnet de bord….).
* Cette restitution pourra permettre à l’élève de témoigner de son parcours artistique lors d’un entretien post-bac et enrichir son CurriculumVitae.
 |
| **Remarques et point d’attention** | Le PEAC ne doit pas être une contrainte mais une mise en lumière de l’existant et de l’émergeant.  |